

section genève

Groupe Professionnel des Ingénieurs

RAPPORT D'ACTIVITES 2014-2015

LISTE DES MEMBRES DU COMITÉ

Friedrich Kalix Ingénieur Civil Président

Charles Babel Ingénieur Civil
Vincent Bujard Ingénieur Civil

Frank Chillier Ingénieur Civil et CVC

Vincent Correnti Ingénieur Civil
Jacques Kugler Ingénieur CVC
Alberto Pedulla Ingénieur Civil
Francesco Ponzo Ingénieur Civil

schweizerischer ingenieur-und architektenverein

> société suisse des ingénieurs et architectes

società svizzera degli ingegneri ed architetti

> swiss society of engineers and architects

Notre comité s'est réuni quatre fois depuis la dernière AG. Nous avons accueilli deux nouveaux membres, à savoir Vincent Correnti (Ingénieur civil associé chez ZSSA) et Alberto Pedulla (associé chez SD Ingénierie SA). Daniel Starrenberger, en raison de sa présidence à la fai ne dispose malheureusement plus du temps nécessaire pour siéger au comité du GPI et il nous a ainsi annoncé son départ, nous le remercions chaleureusement pour tout le travail accompli.

Pendant la dernière année, nous avons continué à travailler sur les 5 missions que la SIA Genève nous a confiées, à savoir :

- Formation des ingénieurs
- Visites d'ouvrages en construction
- Mise en concurrence des ingénieurs
- Normes en consultation
- Relations nationales

Nos missions sont donc restées inchangées.

FORMATION

Lors de la dernière année, nous avons poursuivi la mise en place des échanges entre les écoles d'ingénieurs et notre groupe professionnel. En coordination avec la « Commission Ecole et Formation » de la FAI, une nouvelle rencontre avec l'HEPIA aura bientôt lieu, nous nous étions engagé l'année dernière à représenter la SIA à la « Nuit de la Science », à assurer notre présence lors de présentations de nos métiers dans les collèges, de s'échanger et de publier sur nos sites internet respectifs des flyers, publireportages et autres supports d'information. Le comité se propose également d'organiser des visites de chantier pour étudiants ainsi que de participer à la « Cité des Métiers » qui se tiendra en novembre à Palexpo. Des forces vives devront être trouvées pour permettre la réalisation de ces différentes actions.

98 rue de saint-jean case postale 5278 ch 1211 genève 11 t 41 022 715 34 35 f 41 022 715 32 13



section genève

Groupe Professionnel des Ingénieurs

Notons aussi que le comité de la SIA a chargé la commission « Distinction SIA » de la remise de prix aux diplômants bachelor de l'HEPIA, le GPI sera intégré à cette démarche et s'occupera des candidats ingénieurs.

En dernier lieu, nous annexons au présent rapport, la liste des formations pour ingénieurs en installations techniques du bâtiment que nous avons pu recenser en suisse romande, nous espérons pouvoir promouvoir ces métiers et leur donner plus de visibilité car la demande de personnel qualifié est très forte actuellement.

VISITES

Le GPI a organisé 5 visites depuis la dernière assemblée générale (BatLab – Nouveu bâtiment de laboratoires des HUG, Renaturation de l'Aire à Confignon, Halte CEVA Champel, Tunnel CEVA Val d'Arve, Ecoquartier « Les Vergers » à Meyrin). Elles ont rencontré beaucoup de succès et nous nous en réjouissons. Pour les visites du CEVA, elles ont été organisées à double afin de permettre l'inscription de 50 personnes, nous faisons donc en sorte qu'il y ait toujours assez de places disponibles, mais en cas de demande, nous pouvons organiser des visites supplémentaires pour les membres qui n'ont pas pu avoir une place.

Les prochaines visites porteront sur les autres chantiers du CEVA et sur des opérations d'envergure comme le dépôt TPG à Meyrin par exemple. Nous allons également essayer de proposer des visites dédiées aux installations techniques et aux infrastructures énergétiques, dans cette optique nous sommes en train de mettre sur pied une visite de l'usine d'incinération des Cheneviers, elle devrait avoir lieu cet été.

MISE EN CONCURRENCE DES INGÉNIEURS

Nous avons malheureusement dû constater que la sous-enchère se poursuit dans notre secteur d'activités. Les appels d'offres publics sur la place donnent lieu à des tarifs allant jusqu'à 70.- de l'heure parfois, remarquons néanmoins que certaines fois les coefficients dans le calcul d'honoraires sont définis par l'adjudicateur et ceci peut mener à une distorsion des tarifs horaires. Les évaluations des appels d'offres publiés par la CCAO n'ont pas montré de tendance d'amélioration en ce qui concerne les ingénieurs, un certain nombre de procédures présentent un cahier des charges peu clair et laissent une trop grande marge d'interprétation au soumissionnaire, dans d'autres la pondération de la « qualité économique de l'offre » reste trop élevée pour que ce ne soit pas systématiquement le critère du prix qui définisse le lauréat.

Le GPI a aussi été invité à un comité de l'AGI pour discuter de la problématique des appels d'offres publics, un représentant de la FIPOI était également présent. Nous avons notamment débattu du critère d'appréciation du montant des offres, en effet, la fameuse évaluation par la « formule au carré », directement tirée du « Guide Romand des Marchés Publics », ne se justifie pas plus qu'une autre formule, en effet, une courbe « linéaire » ou en « trapèze » pourrait parfaitement être envisagée.

Le comité pense que le meilleur moyen d'arriver à des procédures correctement établies et équitables est que nos confrères siègent dans les comités d'évaluation et participent à l'organisation d'appels d'offres. Une liste d'experts SIA avait été dressée et transmise par la fai aux différents adjudicateurs publics du canton, certains membres sur la liste n'ont malheureusement jamais été contactés, nous avions aussi demandé la mise sur pied d'une formation spécifique pour ces experts comme cela avait été prévu il y a quelques années déjà. Le GPI a ainsi souhaité qu'une relance soit faite par la SIA Genève, celle-ci a décidé de discuter de ces points avec le comité de la « Coordination Romande » et donc d'agir directement sur un plan régional.



section genève

Groupe Professionnel des Ingénieurs

NORMES EN CONSULTATION

Le GPI a suivi la mise en consultation des normes suivantes dans la dernière année :

- SIA 2052 Béton fibré ultra-performant (BFUP) / Matériau, dimensionnement et exécution
- SIA 414/1 et /2 Tolérances dimensionnelles dans le bâtiment
- SIA 118/262 et suivantes Conditions générale pour la construction en béton/acier/bois/maçonnerie
- SIA 2031 Certificat énergétique des bâtiments

Des remarques n'ont été formulée que pour la SIA 414, en effet, les tolérances sont restées quasiment inchangées dans cette nouvelle version de l'ancienne recommandation V414/10 éditée en 1987, cela ne nous semble pas justifié puisque le matériel de construction et la précision d'implantation ont beaucoup évolué en 30 ans. De plus, il est indéniable que les tolérances admises du gros-œuvre posent souvent problème lors de la mise en place des éléments de finition tels que façades, portes, fenêtres, ... car ces éléments sont réalisés avec plus de précision et moins de jeu de pose de nos jours. De même, avec les écarts maximaux admissibles, les ouvrages ne sont pas toujours satisfaisants esthétiquement au regard de faux-aplombs de murs, de rectitude d'éléments, de position d'embrasures, etc...

La future norme ne doit en aucun cas protéger les entrepreneurs mais avant tout les Maîtres d'Ouvrage, elle doit être un outil qui permet d'obtenir des ouvrages précis et de qualité en prônant un niveau d'exigence plus élevé qu'actuellement et qui est en relation avec les techniques de construction d'aujourd'hui. Pour toutes ces raisons nous avons proposé de diminuer tous les écarts-limite ou de définir un « niveau de précision accru » avec des tolérances restreintes, nous sommes dans l'attente des remarques de la commission des normes.

RELATIONS NATIONALES

Nous n'avons toujours pas trouvé de membres désireux de rejoindre les groupes professionnels et les sociétés spécialisées de la SIA centrale. En priorité nous souhaiterions qu'un membre du comité, ou une personne de liaison, siège au Groupe Professionnel du Génie Civil (GPGC). Notons que la nouvelle entité de la « Coordination Romande » est en train de créer des liens forts entre les comités romands, peut-être que des rencontres entre ingénieurs pourraient être mises sur pied et ainsi donner lieu à de nouvelles vocations.

L'année prochaine, le GPI espère continuer à augmenter sa visibilité à travers les visites et des échanges plus intensifs avec l'HEPIA. Nous sommes toujours prêts à accueillir de nouveaux membres dans notre comité car nos actions demandent beaucoup d'implication de notre part. La promotion de nos métiers continuera à être notre principal objectif et nous œuvrerons toujours de sorte à ce que notre savoir-faire soit pleinement reconnu et valorisé.

Le Comité du GPI